



Subventions de recherche en santé des reins – Lettre d'intention

INSTRUCTIONS pour la soumission en ligne

Ces instructions fournissent des informations générales concernant l'étape de la lettre d'intention de subvention de recherche en santé des reins et ne contient pas toutes les informations requises pour remplir la demande en ligne. Veuillez suivre les politiques et les instructions en ligne fournies sur ProposalCentral.

Veuillez noter que les informations fournies dans les sections 1 à 5 de la lettre d'intention doivent être conservées avec la demande complète (par exemple, titre du projet, candidats et codemandeurs, établissement). De petites modifications au résumé en langage simple et au résumé de recherche sont autorisées à condition que l'orientation du projet soit maintenue.

SECTION 1 – Page titre

Titre du projet

Thème principal

Thème secondaire

* Please indicate if this application is:

New

Renewal (is the project a continuation of work currently funded by KFOC)

Resubmission (was this project previously submitted and unsuccessful)

Correspondence language

English

French

SECTION 2 - Télécharger des modèles de formulaires et directives

Les candidats peuvent télécharger les modèles suivants.

[Best PracforWritingPlainLangAbstract-English](#)

[Résumédecommuniquelanguageclaire-Français](#)

[Instructions \(LOI\)-English](#)

Instructions (Lettre d'intention)-Français

Instructions (Full Proposal)-English

Instructions (Demande complète)- Français

KHRG Polices-English

Politiques SRSR- Français

SECTION 3 – Candidat principal désigné

Le ou les candidats principaux doivent rester inchangés entre la lettre d'intention et la demande complète. La personne qui crée initialement la lettre d'intention ou la proposition est préchargée en tant que candidat principal désigné. **Un candidat principal désigné ou un candidat principal ne peut présenter plus d'une demande ni bénéficier de plus d'une subvention de recherche en santé rénale de la part de la FCR.**

Chercheurs en début de carrière

Remarque : Si vous présentez une demande en tant que CDC, vous ne pouvez pas inclure un autre candidat principal dans votre demande (vous pouvez inclure des co-candidats, des utilisateurs des connaissances et des partenaires d'expérience vécue).

Bien que les candidats soient admissibles, quel que soit le stade de leurs recherches, La Fondation du rein souhaite accorder la priorité aux chercheurs en début de carrière qui se spécialisent dans le domaine rénal. Pour être admissible en tant que chercheur en début de carrière, le candidat principal désigné peut avoir occupé son premier poste universitaire depuis cinq ans ou moins au moment de la demande.

Les subventions de trois ans ne peuvent être demandées que par des chercheurs en début de carrière, c'est-à-dire dans les cinq ans suivant l'obtention de leur premier poste universitaire. Pour être garanti d'un financement sous la forme d'une subvention de trois ans, **le dossier de candidature doit être jugé excellent ou exceptionnel par le comité scientifique de recherche en santé rénale.** Un maximum de trois (3) subventions de trois ans pour les chercheurs en début de carrière dont le dossier est jugé excellent à exceptionnel ne sera accordé chaque année. Des subventions supplémentaires de trois ans peuvent être envisagées au cas par cas, en fonction du cycle de subvention. Un candidat n'a droit qu'à une seule subvention de trois ans.

SECTION 4 – Établissements et coordonnées des personnes à joindre

Énumérez l'établissement qui administrera les fonds pour votre projet.

SECTION 5 - Personnel clé et antécédents professionnels

Veillez inclure les candidats principaux supplémentaires (le cas échéant), les co-candidats, les collaborateurs et les utilisateurs des connaissances pour votre projet. (Pour plus d'informations sur les rôles des candidats principaux, des co-candidats, des collaborateurs, des utilisateurs des connaissances et partenaires d'expérience vécue, veuillez consulter les politiques du KFOC).

Il n'y a pas de limite au nombre de candidatures pour lesquelles un candidat peut être co-candidat/collaborateur/utilisateur des connaissances.

SECTION 6 - Résumé en langage simple et résumé du projet de recherche

Résumé et titre en langage clair

Un résumé et titre de communication en langage simple, clair et concis constitue un volet essentiel de toute proposition de recherche ou de tout article de recherche. Votre résumé de communication en langage non scientifique doit communiquer clairement les raisons pour lesquelles votre recherche a de l'importance pour un vaste auditoire notamment constitué de patients, de bailleurs de fonds et de décideurs.

Utilisez un langage simple et visez un vaste auditoire ayant un niveau de lecture de 8 à 10 (veuillez vérifier le niveau de lecture à l'aide de l'outil d'évaluation du niveau de lecture disponible) : les connaissances scientifiques et générales des partenaires patients différeront grandement. Il est essentiel que le résumé de communication en langage non scientifique soit accessible à un vaste auditoire notamment constitué de partenaires patients, de bailleurs de fonds et de décideurs. Rédigez-le comme si vous expliquiez votre projet à l'un de vos proches qui serait en 4e secondaire ou à votre grand-mère – une personne qui s'intéresse vraiment à vous et qui partage votre passion pour le travail que vous faites. Vous pouvez aussi rédiger votre résumé non scientifique sous forme d'article de journal d'école secondaire. Pour obtenir des instructions, veuillez consulter « [Pratiques exemplaires pour la rédaction d'un résumé de communication en langage clair](#) ». **650-750 mots**

Résumé du projet de recherche

Le candidat doit résumer les objectifs, les hypothèses et le plan de recherche de son projet.

Les petites modifications apportées au résumé sont autorisées à l'étape de la demande complète. Toutefois, le résumé doit rester représentatif du projet soumis. S'il apparaît que le projet a sensiblement changé par rapport à la lettre d'intention à l'étape de la demande complète, de sorte que l'admissibilité de la demande est remise en question, la Fondation du rein se réserve le droit de retirer la demande du concours.

REMARQUE : Il n'y a pas d'annonces prioritaires pour le concours 2025.

SECTION 7 – Annonces des priorités et possibilités des partenariats

Les annonces des priorités sont des domaines de financement particulier pour des demandes soumises dans le cadre du concours relatif aux subventions de recherche en santé rénale. Les annonces des priorités concordent avec le Cadre de recherche de la Fondation canadienne du rein et portent sur des domaines précis à privilégier.

Veuillez noter qu'il vous sera demandé de remplir une justification d'éligibilité à l'annonce de priorité à l'étape de la demande complète.

Les possibilités des partenariats correspondent à des sources de financement particulières pour des demandes soumises dans le cadre du concours relatif aux subventions de recherche en santé rénale. Les annonces des partenariats concordent avec le Cadre de recherche de la Fondation canadienne du rein et portent sur des domaines précis à privilégier des organisations partenaires.

Pour plus d'informations sur les opportunités de partenariat, veuillez consulter les politiques relatives aux subventions de recherche sur la santé rénale.

SECTION 8 - Autoriser d'autres utilisateurs à accéder à cette proposition

Cette section vous permet de donner à d'autres utilisateurs l'accès à votre demande de subvention.

SECTION 9 – Valider

Cliquez sur le bouton « Valider » pour vérifier s'il manque des informations ou des fichiers OBLIGATOIRES. Toutes les informations requises manquantes seront répertoriées à l'écran.

SECTION 10 – Soumettre